



Compte rendu comité de pilotage du site Natura 2000 Haute vallée de l'Essonne

26 décembre 2015

à Prunay-sur-Essonne

Présents : Mme Pauline CARRAÏ, Mme Estelle DUCHEMANN, M. Alain FONTAINE, M. Jean-Pierre MORIZOT (NaturEssonne) ; Mme Danièle ZANEBOINI (ENE) ; M. Robert SCHOEN ; M. Fabrice PRUVOST (DDT 91) ; Mme Alix REISSER (DDT77) ; M. Martin SAHAGHIAN (SIARCE) ; M. Patrick MAILLARD (FICIF) ; Mme Sylvie FORTEAUX (DRIEE) ; Mme Claire BINNERT (CRPF) ; M. Benoît VINCENT (Bureau étude malacologie), M. Sylvestre PLANCKE (Département Seine-et-Marne) ; M. Jean-Paul CAHN (Commune de Nanteau-sur-Essonne) ; M. Patrick PAGES (Commune de Prunay-sur-Essonne) ; Mme Camille GUERIN, M. Jean-Jacques BOUSSAINGAULT (Parc naturel régional du Gâtinais français).

Excusés : M. Gérard LUQUET (Museum national d'histoire naturelle) ; Mme Gwenn CHEVALIER, Mme Astrid MOREL (Essonne PPC - ONEMA) ; M. Christophe PARISOT (Seine-et-Marne Environnement) ; M. EMERIT (PNR Gâtinais français) ; M. LEUILLET (Syndicat de propriétaires forestiers).

Ordre du jour

1. Présentation de l'état d'avancement de l'animation du site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne,
2. Accompagnement des porteurs de projets
3. Présentation des inventaires floristiques, par Monsieur Alain FONTAINE
4. Présentation des inventaires lépidoptères,
5. Présentation des inventaires de Vertigos *moulinsiana* et *angustior*, par Monsieur Benoît VINCENT,
6. Communications
7. Perspectives 2016
8. Financement
9. Questions diverses.

Documents en pièce jointe

Présentation Power point de la réunion, Parc naturel régional du Gâtinais français



Synthèse des présentations et des discussions

1- Présentation de l'état d'avancement de l'animation du site Natura 2000 de la Haute Vallée de l'Essonne,

1-1 Rappel chartes et contrats en cours :

Aucune Charte supplémentaire n'a été signée en 2015. Il y a donc actuellement 9 Chartes Natura 2000 en cours, pour une surface totale de 404 ha.

Le premier contrat Natura 2000 a été signé en 2013, et réalisé la même année. Ces travaux, payés par le propriétaire en décembre 2013, ont été réalisés en septembre 2013. Le remboursement global des frais engagés par le propriétaire a été effectif mi-juin 2015.

Aucun autre contrat n'a été mis en place cette année.

1-2 Les propriétaires sur le site

Les propriétaires du site sont contactés à partir de la base de données cadastrale. Au vu du nombre de retours de courriers reçus depuis plusieurs années, une mise à jour de la base de données a été réalisée.

98 nouveaux propriétaires ont été ajoutés à la liste de contact, ils recevront la prochaine Fiche Info Natura 2000 et seront contactés pour découvrir le réseau Natura 2000.

1-3 Bilan des contrats Natura 2000

Il n'y a pas eu de nouveau contrat Natura 2000 signé pendant l'année 2015. En effet, les subventions vis-à-vis de nouveaux projets étaient bloquées pendant l'année 2015 en raison de la transition des programmes d'action (Nouveau programme de financement 2015-2020).

De plus, le contrat de réouverture des pelouses Calcaires sur les Canches (Commune de Buno-Bonnevaux) n'a été clôturé qu'en juin 2015.

1-4 Rencontres avec les gestionnaires et acteurs locaux

Découverte des marais de Buthiers.

Le président de l'Association de chasse de la Commune de Buthiers a accompagné l'animatrice du site ainsi qu'une élue communale dans les marais de Buthiers. Ces marais avaient été décrits comme ayant un fort intérêt au sein du site Natura 2000 lors des inventaires de 2008 (réalisation du DOCOB). Lors de cette sortie, nous avons pu constater la fermeture des anciennes zones d'extraction de tourbe, ainsi que la zone fauchée une fois par an fin août.

Cette visite a permis de se rendre compte du travail réalisé par l'association de chasse, gestionnaire des parcelles communales de Buthiers, ainsi que d'observer directement sur le terrain les zones d'embroussaillage.

Propositions d'animations auprès des enfants

L'école et la Mairie de Buthiers ont été rencontrées à plusieurs reprises afin d'élaborer des propositions d'animations pour les élèves des écoles lors des temps périscolaires. Toutefois, les plages horaires proposées par l'école sont jusqu'alors incompatibles avec des activités animées par le Parc.

Les écoles essonniennes n'ont pas été contactées en raison d'une absence de financement.

Ces types d'animations auprès des scolaires ne sont pas abandonnées, elles seront reproposées et adaptées en 2016.

Accueil de stagiaires au PNR

Le Parc a accueilli 3 stagiaires en Gestion des espaces naturels et Gestion forestière au cours de l'année 2015. Ils ont pu découvrir le site de la Haute vallée de l'Essonne, participer à des inventaires floristiques et découvrir l'ensemble du réseau Natura 2000.

1-5 Le réseau d'acteurs

La journée départementale de Seine-et-Marne, organisée par la DDT 77 pour les animateurs Natura 2000 du département s'est déroulée sur le site du Massif de Fontainebleau. Le matin était consacré à un inventaire des cavités de pics, l'après-midi a permis de faire un bilan des actions menées dans le département au cours de l'année.

La journée régionale d'échanges techniques du réseau Natura 2000 devait se dérouler en novembre, a été reportée et devrait se dérouler en janvier 2016. Le thème de cette journée est « les habitats forestiers », et aura lieu sur un site Natura 2000 du PNR de Chevreuse.

Une réunion d'information concernant les inventaires odonates a eu lieu afin de présenter un protocole d'inventaire, au Muséum national d'histoire naturelle.

2- Accompagnement des porteurs de projets

Evaluation d'incidence

Lors du montage de dossiers pour autorisation de courses pédestres, les porteurs de projets ont été redirigés par les DDT vers l'animatrice du site pour les accompagner sur la rédaction de l'Evaluation d'incidence.

La ville de Malesherbes a ainsi demandé un appui pour rédiger l'évaluation d'incidence concernant une course pédestre mise en place sur les communes de Malesherbes et Nanteau-sur-Essonne. Le tracé du parcours ne passe pas au sein du site de la Haute vallée de l'Essonne.

L'association « Le lièvre et la tortue » a organisé pour la première fois une course nocturne quasiment en totalité sur le site Natura 2000 de la Haute vallée de l'Essonne. L'évaluation d'incidence a été rédigée en précisant que la course, passant sur des milieux d'intérêts communautaires, ne devait pas sortir des chemins ruraux et communaux. De plus, cette course, organisée pour moins de 300 personnes, a été balisée par des tubes lumineux et de la rubalise, enlevés après l'évènement. Aucun

ravitaillement n'a été organisé le long du parcours, et les déchets ont été ramassés après.

La dernière évaluation d'incidence a été réalisée dans le cadre d'une demande d'autorisation de coupe de peuplier, en partie sur le site Natura 2000. Cette demande d'autorisation est en cours de validation auprès des services de la DDT de Seine-et-Marne.

3- Les inventaires floristiques

3-1 Le protocole de suivi des pelouses sèches

Un protocole de suivi des pelouses sèches a été mis en place par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), sur 3 sites Natura 2000. Le protocole a été élaboré et testé sur le site des Pelouses calcaires du Gâtinais, le site de la Vallée de la Juine et sur la Haute vallée de l'Essonne en 2014, puis reproduit et corrigé en 2015.

Les transects définitifs seront installés en début d'année 2016.

3-2 Les inventaires floristiques mensuels

Des inventaires floristiques ont été réalisés sur le site des Canches, pelouses sèches ayant été ré-ouvertes en septembre 2013 dans le cadre du contrat Natura 2000. Les sorties terrain étaient effectuées une fois par mois, de mars à octobre. A chaque relevé, les mêmes zones sont inventoriées selon un chemin permettant de parcourir l'ensemble des pelouses.

Les inventaires ont été réalisés par l'animatrice du site Natura 2000, avec un appui de M. Alain FONTAINE lors de plusieurs sorties.

Les résultats ont été présentés par M. Fontaine lors du COPIL, avec une comparaison des années 2013 et 2014.

En 2015, les conditions météorologiques ont influencé le développement de certaines espèces, notamment lors de la phase de sécheresse. En effet, une forte diminution de la biomasse (recouvrement des espèces) a été observée en juillet et août. Cette année, les graminées se sont particulièrement développées, tandis que des espèces adaptées aux pelouses sèches, tels que l'Hélianthème des Apennins ou la Germandrée feuille de chêne, bien présents en début de saison, ont fortement régressé suite à la sécheresse.

Le développement du troène est suivi pour connaître l'impact du débroussaillage de 2013 sur le milieu. Bien qu'ayant repris de la souche sur plusieurs zones du site, le troène ne se développe pas fortement, les chevreuils ont d'ailleurs un rôle d'abrutissement important. Les travaux de débroussaillage envisagés en début d'année 2015 ont été abandonnés aux vues de l'évolution de la végétation et de la réaction du milieu suite à la période de sécheresse.

Les inventaires seront poursuivis en 2016, et des propositions de débroussaillage seront proposées au propriétaire en fonction de l'évolution du milieu au printemps 2016.

4- Présentation des inventaires lépidoptères

Au cours de l'année 2015, et dans la continuité de l'année 2014, des inventaires lépidoptères ont été réalisés sur le site des Canches à Buno-Bonnevaux, par M. Gérard LUQUET, M. MORIZOT, Mme Lucile FERRIOT de NaturEssonne et Mme Camille GUERIN.

3 sorties ont été réalisées : 2 de jours (le 4 et 16 juin) et 1 de nuit le 10 juin. Ces inventaires sont effectués par reconnaissance à vue, complétée par une reconnaissance auditive pour les orthoptères.

Lors de ces sorties sur le site des Canches (Buno-Bonnevaux, Site de la Haute vallée de l'Essonne), 85 espèces de Lépidoptères ont été observées pour la première en 2015 s'ajoutant aux 246 espèces déjà observées entre 1994 et 2015.

En comparaison d'autres secteurs à proximité : le site des Pelouses calcaires du Gâtinais a 495 espèces de lépidoptères référencées. Il faut noter que cette différence est en partie dû au fait que moins d'inventaires ont été réalisés sur le site des Canches (Haute vallée de l'Essonne). D'avantages d'inventaire seront donc réalisés en 2016.

De plus, plusieurs espèces migratrices (*Lithosia quadra* (Lithosie quadrille), *Atolmis rubricollis* (Écaille veuve) ont été inventoriées au cours de l'année, ainsi que plusieurs espèces forestières.

5- Présentation des inventaires *Vertigo moulinsiana* et *angustior*, par Monsieur Benoît VINCENT (CORIS)

Un inventaire des populations de *Vertigo moulinsiana* et *angustior* a été réalisé en 2012. En 2013, 2014 et 2015 le suivi de ces populations a été effectué sur les zones où la présence de ces escargots avait été avérée.

Une étude financée par la DRIEE a été réalisée par le bureau d'étude CORIS (M. Benoît VINCENT). Les inventaires ont été réalisés dans 6 zones : ZP3, ZP4, ZP5, ZP6, ZP7 et ZP8, suivant le protocole établi en 2013 par M. VRIGNAUD.

Les conditions météorologiques de l'année ont sans doute une répercussion sur la présence des 2 espèces recherchées. L'année 2014 avait été très pluvieuse, les marais étaient en eaux quasiment toute l'année, tandis que l'année 2015 a été particulièrement sèche, le niveau d'eau des marais est redescendu dans la plupart des marais, hormis autour du Moulin Roijeu.

La population de *Vertigo moulinsiana* a pratiquement doublé pour les individus trouvés sur la végétation (lors des battages), et a augmenté aussi au niveau de la litière. Il est constaté que ces populations se sont de nouveau étalées pour retrouver l'espace occupé en 2013.

La situation du *Vertigo angustior* est beaucoup plus préoccupante puisque l'espèce n'a été trouvée sur la végétation que lors de deux relevés, avec moins d'individus trouvés sur la végétation comme dans la litière. Cette baisse d'effectifs de population peut être due à la longue période d'inondation de la litière en 2014.

Il a été rappelé que l'autoécologie de ces deux espèces est encore mal connue. Les inventaires réalisés jusqu'alors ont permis d'enrichir les connaissances, mais certains

aspects restent encore incertains. Il est recommandé de poursuivre l'inventaire pendant encore 2 ans.

De plus, M. VINCENT participera à la rédaction d'un document de communication à destination du grand public (habitants, élus communaux, écoles ...).

6- Communication

L'Abeille du Parc : un dossier de 4 pages est consacré aux sites Natura 2000 présents sur le territoire du Parc. Cet article a été rédigé par un journaliste, d'après les interviews des animateurs de chaque site, et des élus locaux. Ce dossier est publié dans l'Abeille n°61, distribuée en décembre 2015 - janvier 2016.

L'animatrice a participé à la réalisation d'une fiche de présentation des métiers de l'environnement par l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (ONISEP). Le métier d'animateur de site Natura 2000 a été présenté.

La nouvelle plaquette de la région Ile-de-France pour présenter le réseau Natura 2000 a été éditée au cours de l'année. Elle est disponible en téléchargement sur le site de la DRIEE.

La Fiche Info n°7 va présenter les sujets suivant :

- Invitation aux journées de formations
- Les a priori sur Natura 2000, VRAI/FAUX
- La bourse foncière forestière
- Le renouvellement des Chartes

Le site internet a été refondu en 2015. Le réseau Natura 2000 sera présenté plus en détail et des liens renverront aux sites internet dédiés à chaque site Natura 2000 présent sur le territoire du Parc.

7- Perspectives d'animation pour 2016

Poursuite de l'animation :

- Rencontre des propriétaires pour le renouvellement des Chartes
- Formations – Présentations thématiques aux propriétaires :
 - Vendredi 29 avril 2016 : reconnaissance des arbres et arbustes
 - Vendredi 20 mai 2016 : balade accompagnée en milieu humide
 - Vendredi 10 juin 2016 : balade accompagnée en milieu sec
- Mise en place de chantiers Nature avec IME ou Volontaires

Suivis scientifiques :

- Milieux ouverts :
 - inventaires floristiques sur les pelouses calcaires où ont été effectués les travaux en 2013,
 - inventaire lépidoptère...
- Protocole de suivi des pelouses sèches
- Milieux humides :
 - Inventaire Vertigo (sous réserve de financement)
 - Inventaire STELI (Libellules)

Sites Internet :

- mise à jour du site propre à la HVE (<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/haute-vallee-de-l-essonne>)
- mise à jour du site du PNR (<http://www.parc-gatinais-francais.fr/natura-2000-le-site-de-la-haute-vallee-de-lessonne/>)

Evaluation d'incidences : Suivi des dossiers et accompagnement des communes

Comité de pilotage annuel (octobre-novembre 2016)

Fiche Info n° 8

Mise à jour du SUDOCO

Demande de financement et demande de paiement

8- Financement

Il est rappelé que le poste d'animation du site Natura 2000 de la Haute vallée de l'Essonne est mené par le Parc dans la cadre d'un financement de 50 % par l'Etat et de 50 % par le FEADER (Fonds européen).

L'animation du site s'est déroulée sur 10 mois en 2015 : du 1^{er} mars au 31 décembre. En 2016, l'animation est maintenue suivant la répartition suivante (50% FEADER/50% Etat), sous réserve de validation de la convention.

9- Questions

Documents téléchargeables sur le site internet du site Natura 2000 HVE, ajoutés en 2015 : <http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/haute-vallee-de-l-essonne>

- L'étude de suivi de population des Vertigo en 2015
 - La Fiche Info n°7
 - Le suivi lépidoptères et orthoptères sur le site des Canches, Buno-Bonnevaux, réalisé par M. Luquet.
 - Le compte rendu du COPIL du 26 novembre 2015
- Y-a-t-il des études réalisées sur les plantes mellifères pour connaître les essences ? Et dans quelle mesure pourraient-elles être implantées dans le secteur ?
 - ↳ Sur le site Natura 2000 de Sologne (très forestier), des apiculteurs interviennent pour garder des zones ouvertes et conserver ainsi des landes avec des plantes mellifères.
 - Le SIARCE va réaliser une étude de faisabilité pour le rétablissement de la continuité écologique sur 6 moulins de l'Essonne amont, en 2016, le PNR du Gâtinais français ainsi que le COPIL du site Natura 2000 sera sollicité pour participer au Comité de pilotage de l'étude.
 - Le niveau d'eau dans certains marais est encore trop haut, même en période de sécheresse.
 - Le long de la vallée de l'Essonne, tous les marais actuels étaient des prés de pâture, et les cladiaies ont été exploitées pour extraire de la tourbe. Depuis l'arrêt de l'exploitation de la tourbe, les cladiaies ne se sont pas réinstallées mais ont laissé place à des roselières.